



CARTE U – CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Valable à partir du 03/10/2016

QU'EST- CE QUE LA CARTE DE FIDELITE – « CARTE U » ?

La carte de fidélité « CARTE U » est une carte à code-barres de la société SYSTEME U CENTRALE NATIONALE (ci-après « SYSTEME U »), Société anonyme Union de coopératives de commerçants indépendants sis Parc Tertiaire SILIC, Immeuble Montréal, 20, rue d'Arcueil - 94533 Rungis Cedex RCS Créteil B 304 602 956.

Dans le cadre du programme de fidélisation mis en place par SYSTEME U, la CARTE U permet à son porteur titulaire de la Carte mère et du Compte CARTE U, et à ses filleuls titulaires d'une carte fille (ci-après « le Porteur CARTE U »), de cumuler des € CARTE U, principalement lors d'achats dans un Magasin U participant au programme de fidélisation et d'utiliser les € CARTE U de son compte pour payer tout ou partie de ses achats réalisés dans un Magasin U participant au programme de fidélisation ou effectuer des dons, mais aussi de bénéficier d'avantages et de services exclusifs.

La CARTE U est une carte de fidélité et en aucun cas un moyen de paiement. Elle est la propriété de SYSTEME U et prend la forme d'un jeu de cartes composé d'une carte mère et de 3 cartes filles, toutes appelées CARTE U. La CARTE U comporte un numéro de porteur CARTE U personnel, identique sur la carte mère et les 3 cartes filles. La CARTE U mère est la carte du titulaire du compte CARTE U auquel la carte mère et les 3 cartes filles sont rattachées (ci-après « le Compte CARTE U »).

La CARTE U est utilisable dans tous les magasins à l'enseigne HYPER U, SUPER U, MARCHE U, U EXPRESS ou toute autre enseigne du Groupement U participant au programme de fidélisation (ci-après "Magasin U"). Son utilisation implique l'acceptation des présentes conditions générales ou de celles qui leur seraient éventuellement substituées ultérieurement par SYSTEME U.

■ PUIS-JE ADHERER ET COMMENT ADHERER AU PROGRAMME DE FIDELITE ?

La CARTE U est proposée à tous les clients âgés de 18 ans et plus, personnes physiques particuliers ou représentants de personnes morales ou associations, résidant en France métropolitaine et Outre Mer ou frontaliers, sur simple demande.

1) Adhésion en magasin

La CARTE U est remise au client en magasin sur simple demande auprès de l'hôtesse à l'accueil des Magasins U participants au programme de fidélisation, après que le client ait complété et signé le bulletin d'adhésion. Il ne sera remis qu'un seul jeu de cartes par Porteur titulaire du Compte CARTE U.

La CARTE U est délivrée et utilisable dans tous les Magasins U participants au programme de fidélisation, immédiatement le jour de sa remise au Porteur CARTE U.

2) Pré adhésion sur le site magasins-u.com

Pour les clients ayant rempli le formulaire et confirmé leur pré-adhésion dans l'espace «CARTE U» en ligne sur le site www.magasins-u.com, les informations enregistrées par les clients seront transmises directement par voie électronique à SYSTEME U et au Magasin U auprès duquel le client souhaite obtenir une CARTE U. Lors de son prochain passage en magasin, le client devra se présenter auprès de l'hôtesse d'accueil de son Magasin U pour valider sa pré inscription, signer le bulletin d'adhésion pré-rempli et ainsi se voir remettre sa CARTE U.

■ COMMENT OBTENIR DES € CARTE U ?

Le Porteur CARTE U peut cumuler des € CARTE U sur son Compte CARTE U de plusieurs manières :

1) lors d'achats en magasin:

La CARTE U permet au Porteur CARTE U sur présentation de sa CARTE U de cumuler des € CARTE U lors d'achats dans tout Magasin U participant au programme de fidélisation. L'octroi des € CARTE U se fera sur simple présentation de la CARTE U lors du paiement en caisse et selon les modalités suivantes:

1. Acquisition d' "€ CARTE U Achat" :

Le Compte CARTE U sera crédité de:

- 0.10 € CARTE U Achat par passage en caisse, dans la limite d'une fois par jour par compte CARTE U et pour un minimum de 5€ d'achat (ci-après l'"Avantage Visite")
- 0.10 € CARTE U Achat par tranche de 30€ d'achat de produits réalisé lors d'un passage en caisse unique (ci-après l'"Avantage Panier").

Le calcul du nombre d'€ CARTE U Achat à attribuer au Porteur CARTE U est effectué à partir du montant intitulé "montant achats" indiqué sur le ticket de caisse du Porteur CARTE U (exemple : 60€ d'achats réalisés en une seule fois donne droit à 0,3 € CARTE U (0,1€ au titre de l'"Avantage Visite" + 0,2€ au titre de l'"Avantage Panier").

Les achats de services, carburant, gaz, livres, presse, carte cadeau U ne permettent pas au Porteur CARTE U de cumuler des € CARTE U Achat.

2. Acquisition d' "€ CARTE U Promo" sur des produits et/ou catégorie de produits

Lors d'opérations promotionnelles mises en œuvre par SYSTEME U, le Porteur CARTE U a la possibilité de cumuler des € CARTE U Promo en plus des € CARTE U Achat.

Pour l'achat de certains produits et/ou catégories de produits, le Compte CARTE U du porteur sera crédité d'€ CARTE U lors du passage en caisse. Le montant des € CARTE U à attribuer au Porteur est celui figurant sur les supports de communication du Groupement U. La liste de ces produits sera accessible à tout Porteur titulaire du Compte CARTE U afin d'identifier les produits bénéficiant d'€ CARTE U supplémentaires et/ou mise en ligne sur le site www.magasins-u.com. Ces produits seront régulièrement balisés comme bénéficiant d'€ CARTE U supplémentaires en Magasin.

3. Acquisition d'€ CARTE U liés à des Animations CARTE U lors des "Journées Fidélité"

Lors d'animations réalisées par SYSTEME U (ex : doublement des € CARTE U Achat un jour de semaine déterminé), un crédit d'€ CARTE U supplémentaires pourra être accordé dans les conditions précisées à l'accueil des Magasins U participants au programme de fidélisation et /ou sur le site www.magasins-u.com.

4. Acquisition d'€ CARTE U liés à des Offres Différenciées CARTE U

Lors d'offres différenciées réalisées par SYSTEME U (ex : offre personnalisée sur certains produits et/ou catégorie de produits pour un Porteur CARTE U individualisé et déterminé), un crédit d'€ CARTE U supplémentaires pourra être accordé dans les conditions précisées dans l'offre différenciée CARTE U adressée au Porteur CARTE U par tout support (courrier Mailing, e-mailing CARTE U et/ou sur des bons imprimés en caisse....)

2) lors de l'adhésion à des offres partenaires de SYSTEME U

Afin de satisfaire au mieux les attentes des Porteurs CARTE U, SYSTEME U a mis en place un programme de partenariat avec des tiers. SYSTEME U informera régulièrement les Porteurs CARTE U des partenariats conclus et leur indiquera précisément quels sont les avantages dont ils pourront bénéficier.

3) lors de commandes en ligne sur le site marchand de SYSTEME U www.coursesu.com

SYSTEME U a créé un site marchand www.coursesu.com. Afin de permettre au Porteur CARTE U de cumuler des € CARTE U, le Porteur CARTE U devra renseigner, lors de son inscription sur coursesu.com son numéro de CARTE U. Les € CARTE U Achat et les € CARTE U Promo seront crédités sur son Compte CARTE U sur les produits animés et disponibles dans son magasin.

4) lors de commandes en ligne sur les autres sites marchand de SYSTEME U (u-directchezvous.com, clubvinsetterroirs.com ...)

Les commandes donnent droit à l'attribution des € CARTE U Achat, suivant le barème défini au point 1.1. Ces € CARTE U seront crédités sur le compte du Porteur CARTE U le jour de la livraison du produit. Ces commandes ne peuvent pas bénéficier des avantages accordés dans le cadre des "Journées Fidélité".

■ QUELLES SONT LES REGLES D'ATTRIBUTION DES € CARTE U ?

Les € CARTE U sont crédités sur le Compte CARTE U lors de la présentation en caisse de la CARTE U. Une seule CARTE U peut être présentée par passage en caisse. A défaut de présentation de la CARTE U lors du passage en caisse, les € CARTE U ne pourront être crédités sur le Compte CARTE U. Toutefois, le Magasin U pourra s'il le souhaite, à l'exception des € CARTE U pouvant être acquis via des Offres Différenciées CARTE U, créditer les € CARTE U attachés à la transaction, à la condition que le client vienne en magasin présenter sa CARTE U et son ticket de caisse dans la journée de la transaction.

Le Porteur ne pourra bénéficier d'€ CARTE U lors d'achats de produits ou prestations de services suivants :

- ✓ achats de Carte Cadeau U, carburants, gaz, livres, presse et laits pour nourrissons 1^{er} âge
- ✓ "U Energie"
- ✓ "U Billetterie, U Culture et Développement Numérique"
- ✓ Location U (offre longue Durée)

Chaque Porteur CARTE U peut cumuler un maximum de 1 000€ CARTE U sur son Compte CARTE U. Si ce plafond est atteint, SYSTEME U pourra bloquer la CARTE U du Porteur titulaire du compte CARTE U. Ce dernier, devra alors utiliser ses € CARTE U afin qu'une nouvelle CARTE U, rattaché à son Compte CARTE U, lui soit remise. Avant l'atteinte du plafond ci-dessus mentionné, une alerte pourra être faite par SYSTEME U au Porteur CARTE U pour l'inviter à utiliser ses € CARTE U.

En cas d'annulation d'une vente d'un produit ayant généré l'octroi d'€ CARTE U ou portant sur un produit d'un montant supérieur à 30€, SYSTEME U débitera du Compte CARTE U les € CARTE U correspondants au(x) produit(s) retourné(s) (€ CARTE U Promo et € CARTE U Achat). Si le Porteur CARTE U a utilisé tout ou partie des € CARTE U entre le moment de l'acquisition des € CARTE U et l'annulation de la vente, et que le solde € CARTE U restant du Compte CARTE U n'est pas assez élevé pour le débiter des € CARTE U correspondants au produit retourné et remboursé, alors le solde du Compte CARTE U du Porteur sera remis à zéro.

■ COMMENT UTILISER MES € CARTE U

Les € CARTE U sont utilisables à partir du lendemain de leur acquisition dans les Magasins U participants au programme de fidélisation.

1) Disposer d'un Code Personnel

- Le Code Personnel est un code crypté à 4 chiffres nécessaire pour payer en € CARTE U ou effectuer un don à ACF. Ce code est choisi par le Porteur CARTE U et doit être créé par ce dernier soit :
 - ✓ Sur le site www.magasins-u.com, dans son espace client;
 - ✓ Sur l'application mobile Mon Magasin U;
 - ✓ En magasin, à l'accueil ou en passage en caisse, hors caisse rapide libre service. Il devra alors décliner et justifier de son identité et présenter sa CARTE U mère.

- Le Porteur CARTE U peut modifier son Code Personnel soit :
 - ✓ Sur le site www.magasins-u.com, dans son espace client;
 - ✓ Sur l'application mobile Mon Magasin U;
 - ✓ En magasin, à l'accueil après la saisie préalable de son ancien Code personnel.

- En cas d'oubli, le Porteur CARTE U doit créer un nouveau Code Personnel uniquement à l'accueil d'un Magasin U. Il devra alors décliner et justifier de son identité et présenter sa CARTE U mère.

- Blocage du Code Personnel: après 3 erreurs consécutives (quelque soit le canal : web et /ou magasin), le Code Personnel sera bloqué. Le Porteur CARTE U devra se rendre à l'accueil d'un Magasin U pour créer un nouveau Code Personnel. Pendant ce temps, le client pourra toujours continuer à cumuler des € CARTE U.

2) Pour payer mes achats en magasin:

Les Porteurs CARTE U pourront payer directement avec leurs € CARTE U en caisse hors caisse rapide libre service, sur présentation de leur CARTE U et après saisie de leur Code Personnel sur le Terminal de Paiement Electronique, ce paiement s'effectue lors d'une transaction en caisse et est valable dans la limite des € CARTE U disponibles sur le Compte CARTE U (hors € CARTE U acquis le jour même).

Le paiement des achats avec des € CARTE U ne pourra donner lieu à aucun rendu de monnaie. Un seul paiement des courses avec les € CARTE U par jour est autorisé.

Les € CARTE U ne peuvent pas être utilisés pour payer les acomptes, le gaz, le carburant, la presse et les Services.

3) Pour effectuer un don à Action contre la Faim (ci-après « ACF »):

Les € CARTE U permettent également d'effectuer des dons à ACF dans la limite du solde d'€ CARTE U disponible sur le compte CARTE U du Porteur.

Pour ce faire, le Porteur CARTE U doit se rendre à l'accueil d'un Magasin U, afin d'effectuer auprès de l'hôtesse d'accueil un don en € CARTE U de la valeur souhaitée.

Les dons en € CARTE U donnent droit à une réduction d'impôts. Un reçu fiscal sera automatiquement adressé au Porteur Carte U donateur par ACF (à l'adresse renseignée lors de son adhésion ou celle mise à jour ultérieurement sur le site www.magasins-u.com, dans son espace client) pour tout don annuel supérieur ou égal à 5 euros. En deçà, le reçu fiscal sera envoyé sur demande du Porteur Carte U donateur auprès de:

Service Relations Donateurs d'Action contre la Faim.
Action contre la Faim
14/16 Boulevard de Douaumont - 750854 PARIS CEDEX 17
Tél : + 33(0)1 70 84 70 70 – Fax : + 33(0)1 70 84 70 71

■ COMBIEN DE TEMPS MA CARTE U EST ELLE VALABLE ?

La CARTE U est valable sans limitation de durée sous réserve d'un mouvement sur le compte CARTE U du Porteur effectué par une transaction dans un délai de 13 mois à compter de son adhésion ou de son dernier passage en caisse (c'est-à-dire : passage en caisse en présentant sa CARTE U et/ou utilisation des € CARTE U et/ou utilisation de sa CARTE U chez un des partenaires de SYSTEME U). A défaut, la CARTE U du Porteur CARTE U sera bloquée, son Compte CARTE U résilié et son solde € CARTE U remis à zéro.

■ MA CARTE U EST-ELLE PERSONNELLE ?

La CARTE U est personnelle au Porteur titulaire du Compte CARTE U et comporte un numéro d'identification qui lui est personnel. Elle peut néanmoins être utilisée par lui-même ou par toute personne à qui il aura remis une carte fille. Néanmoins, elle ne pourra en aucune façon être cédée à un tiers. Les magasins participants au programme de fidélisation pourront demander au Porteur CARTE U titulaire du Compte CARTE U de justifier de son identité.

Le paiement en € CARTE U est sécurisée par un Code Personnel qui est associé au Compte CARTE U du porteur.

SYSTEME U ne pourra en aucun cas être tenu responsable des € CARTE U utilisé par un tiers.

■ QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PERTE / VOL DE MA CARTE U (mère et/ou fille) ?

La perte, le vol ou l'endommagement de la CARTE U devra faire l'objet d'une déclaration par le Porteur CARTE U aux hôtesse à l'accueil d'un des Magasins U participants au programme de fidélisation. La CARTE U perdue, volée ou endommagée sera bloquée.

Une nouvelle CARTE U sera délivrée au Porteur CARTE U. Celle-ci sera rattachée au Compte CARTE U du Porteur.

Les € CARTE U inscrits sur le Compte CARTE U seront ceux présents à la date de la déclaration de perte / vol / défectuosité. SYSTEME U ne pourra en aucun cas être tenu responsable des € CARTE U utilisés avant la date de la déclaration du Porteur.

■ DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données collectées dans le cadre de votre adhésion à la Carte U sont traitées par SYSTEME U et votre Magasin U, responsables de traitement, et sont nécessaires pour la gestion de votre adhésion à la CARTE U (notamment, création et gestion de votre compte Carte U, envoi d'informations et d'offres sur les produits et services de votre Magasin U et SYSTEME U). Les données traitées par SYSTEME U sont nécessaires pour la gestion centralisée de votre adhésion au programme fidélité CARTE U (notamment participation au programme CARTE U, réalisation d'enquêtes statistiques et marketing, envoi d'informations et offres, réalisation de campagnes commerciales avec des partenaires et fabricants).

Il est rappelé que, dans le bulletin d'adhésion :

- Certaines informations demandées ont un caractère obligatoire. Elles permettront à votre Magasin U, magasin auprès duquel vous adhérez, et à SYSTEME U de gérer les adhésions au programme de fidélisation.
- D'autres ont un caractère facultatif. Cependant elles permettront à SYSTEME U d'offrir les services les mieux adaptés à la situation des clients et liés au programme de fidélisation.

Les données anonymisées pourront également être utilisées par SYSTEME U à des fins de statistiques et d'analyses.

Vos données sont également susceptibles d'être communiquées, sous réserve de votre accord, à nos prestataires et partenaires à des fins de prospection (notamment, envoi d'informations et d'offres commerciales).

Outre les communications faites par mon Magasin U, en cochant la case "J'accepte de recevoir des informations et offres commerciales de la part des Entités du Groupement U", vous acceptez de recevoir des communications des entités du Groupement U (notamment SYSTEME U) destinataires de vos coordonnées.

De plus, vos données personnelles (notamment, données d'identification, données transactionnelles) peuvent être communiquées à des prestataires situés en dehors de l'Union européenne, notamment à des fins d'études statistiques et aux fins d'assurer la maintenance et les opérations d'hébergement et d'exploitation du site magasins-u.com. Ces transferts sont réalisés conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel.

Conformément à la loi " Informatiques et Libertés " du 06 janvier 1978 modifiée, tout Porteur CARTE U peut exercer ses droits d'accès, de rectification, de modification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes aux données le concernant de la manière suivante :

- Soit directement auprès d'un Magasin U participant au programme de fidélisation: une hôtesse d'accueil pourra les modifier sur simple demande du Porteur CARTE U pouvant justifier de son identité.

- Soit par écrit à l'adresse suivante:

SYSTEME U CENTRALE NATIONALE
Système U Centrale Nationale,
Direction des Opérations Marketing et Communication,
20 Rue d'Arcueil 94150 Rungis.

- Soit à travers l'espace U du site www.magasins-u.com

■ QUELLE SANCTION EN CAS DE MANQUEMENTS AU PROGRAMME CARTE U ?

SYSTEME U décline toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme de la CARTE U ou des € CARTE U acquis.

SYSTEME U se réserve le droit d'engager toute action qu'elle jugera utile en cas d'utilisation frauduleuse ou abusive de la CARTE U. Tout manquement aux conditions générales d'utilisation, toute falsification d'informations transmises à SYSTEME U entraînera de plein droit la radiation du Porteur et l'annulation de ses € CARTE U ou avantages obtenus.

■ MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION SUSPENSION/ARRET DU PROGRAMME DE FIDELISATION

SYSTEME U pourra à tout moment modifier ou compléter les présentes conditions générales. De même, SYSTEME U pourra interrompre, modifier ou cesser son programme de fidélisation. Ces informations seront portées à la connaissance des Porteurs CARTE U titulaires d'un Compte CARTE U par SYSTEME U par tous moyens appropriés, notamment, par le biais d'un courrier postal, E-mailing, ou par voie d'affichage dans les Magasins U participants au programme de fidélisation. Aucune modification, y compris la cessation du programme de fidélité, n'ouvrira droit à un quelconque droit à indemnité au bénéfice des Porteurs CARTE U.

En cas de cessation du programme de fidélité mis en place par SYSTEME U, les € CARTE U acquis par le Porteur CARTE U à la date de cessation du programme pourront être utilisés pendant un délai de 3 mois à compter de la date de cessation du programme de fidélité. A défaut, ils seront définitivement perdus.

Les barèmes d'€ CARTE U accordés aux Porteurs CARTE U en contrepartie notamment du montant d'achat et/ou d'achat de produits est librement défini par SYSTEME U. Ils pourront être modifiés à tout moment à la seule initiative de SYSTEME U. Les clients en seront informés par tous moyens que SYSTEME U jugera utile, par exemple par le biais d'un courrier postal, E-mailing, ou par voie d'affichage dans les Magasins U participants au programme de fidélisation.